

Les sociétés et cercles suisses de Belgique et du Grand-Duché

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **14 (1976)**

Heft 66

PDF erstellt am: **22.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SOCIÉTÉS ET CERCLES SUISSES DE BELGIQUE ET DU GRAND-DUCHÉ

L'Organisation des Suisses à l'étranger prévoit dans chaque pays ou groupe de pays un organe faïtier qui regroupe les différentes sociétés, clubs et cercles d'intérêt général ou à but bien déterminé.

Pour la Belgique et le Grand-Duché, cet organe s'intitule le Collège des présidents des Sociétés Suisses.

Nous donnons la liste de ces sociétés avec mention de leurs activités, le nom des responsables, et avons tout lieu de croire que bien des lecteurs non encore membres de l'un de ces cercles trouveront dans cet éventail une activité susceptible de les intéresser.

Nous les encourageons vivement à venir rejoindre les rangs de l'un d'entre eux.

COLLEGE DES PRESIDENTS DES SOCIÉTÉS SUISSES

Président : M. G. FRETZ, Tolstraat 65 - Antwerpen - Tél. 031/38.77.31.

Secrétaire permanent : M. J.-C. MONTANDON.

Les délégués de ce collège à la Commission des Suisses de l'Etranger à Berne sont :

Délégué : M. J.C. MONTANDON, rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles.

Suppléant : M^{lle} I. FREI, Samberstraat 50 - 2000 Antwerpen.

Ancien Vorort, ce collège réunit les présidents et les délégués de toutes nos sociétés. Il est présidé à tour de rôle par l'un de ses membres. Le collège s'occupe des problèmes intéressant toute la communauté suisse de Belgique et du Grand-Duché et prend position à leur sujet.

Quant aux sociétés elles-mêmes, elles se répartissent comme suit :

A Bruxelles :

Union Suisse de Bruxelles

Président : BERGUER, André
avenue de la Chevalerie, 1 - 1040 Bruxelles
Tél. 735.22.79 (privé)

Vice-Président : KUMMERT, Freddy
rue du Pinson, 142 - 1170 Bruxelles
Tél. 672.00.69 (privé)

Vice-Président : KRAUSS, Alex
avenue de la Constitution, 49 B 12 - 1080 Bruxelles
Tél. 426.32.57 (privé)

Trésorier : von ALLMEN, Kurt
avenue A. Huysmans, 225 - 1050 Bruxelles
Tél. 649.62.00 (privé) - 343.01.70 (bureau)

Secrétaire : PERRIN-HOFSTETTER, Rolande
rue Général Gratry, 74 - 1040 Bruxelles
Tél. 734.91.87 (privé) - 687.60.70 (bureau)

Secrétaire-adjointe : Melle DEFAYS Nicole
rue Duysburgh, 16 - 1020 Bruxelles
Tél. 479.78.82

Commissaire aux manifestations : BLATTER, Henri
rue Clément Delpierre, 68 - 1310 La Hulpe
Tél. 354.08.48 (privé)

Conseillers-animateurs : MM. Bonny Alain, Bolle Michel, Gantenbein Peter, Tripet Michel

Les cotisations annuelles sont actuellement les suivantes : membre actif (cotisation familiale, valable pour les parents et enfants, de moins de 25 ans, vivant sous le même toit) **FB 200**.— minimum ; cotisation junior (membres de moins de 25 ans) **FB 100**.— au minimum ; membres protecteurs **FB 700**.— minimum. Ces montants doivent être versés au **CCP 000-0213708-17**, de l'Union Suisse de Bruxelles. Les personnes de nationalité autre que suisse sont les bienvenues ; leur demande d'admission doit être parrainée par deux membres suisses.

Société Philhelvétique de Bruxelles

Société de bienfaisance fondée en 1859.

Président : M. Roger GIROD, av. René Comhaire 61 - 1080 Bruxelles - Tél. 465.67.58.

Trésorier : Mr. Hans ALTHERR, Fazantelaan 40 - 1960 Sterrebeek - Tél. : 731.80.30.

Extrait de statuts :

Art. 1. — La Société Philhelvétique de Bruxelles a pour but de venir en aide aux Suisses nécessiteux résidant en Belgique.

Art. 2. — Tous les sociétaires sont tenus de payer une contribution annuelle, chacun fixe le montant de sa cotisation.

Art. 3. — Les fonds de la société sont exclusivement destinés à des actes de bienfaisance.

Art. 30. — Seuls les Suisses peuvent être admis aux secours.

Nous espérons que ce bref résumé incitera les lecteurs à se joindre à nous afin que nous puissions poursuivre notre œuvre de réconfort vis-à-vis de nos compatriotes.

Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Lux.

Siège et Secrétariat Général : rue du Congrès 1 - 1000 Bruxelles.

Tél. 217.55.43 - Adresse télégraphique : SWISSCOM - C.C.P. Bruxelles N° 000-0164835-32 - Lausanne n° 109015.

Réception : Les bureaux sont ouverts aux membres et au public du lundi au vendredi de 10 à 12 h et de 14,30 à 16,30 h.

Président : M. A. ZIEGLER.
Secrétaire général : M. J.-C. MONTANDON.

Publication : La Chambre de Commerce suisse édite un Bulletin mensuel adressé gratuitement à tous ses membres.

Principales activités : Maintenir et développer les échanges commerciaux belgo-luxembourgo-suisses et notamment les exportations suisses sur le marché belgo-luxembourgeois. — Toute propagande en faveur de la Suisse et des produits suisses. — Fourniture d'adresses de toutes espèces et de tous renseignements commerciaux, douaniers, etc. — Recherche de représentants et mise en relations. Récupération de créances et arbitrages de litiges. Démarches, appuis, enquêtes, études, récupération T.V.A., traductions, etc.

Affiliation : S'adresser au Secrétariat Général.

Association Dufour

Président : M. G. BURDET, Av. W. Churchill 89 - 1180 Bruxelles.

Cette section, seule section à l'étranger de la Société Suisse des Officiers, groupe les officiers suisses établis résidant temporairement ou de passage en Belgique.

Son activité a deux aspects principaux : d'une part, elle encourage et aide les jeunes Suisses de Belgique à accomplir leurs obligations militaires. D'autre part, des conférences réunissent périodiquement les membres.

Maison Suisse de Bruxelles

Soc. Coop., rue Philippe-le-Bon 2 - 1040 Bruxelles - Tél. 218.43.26.

Siège des sociétés suisses de Bruxelles, elle accueille en ses locaux les compatriotes et leurs groupements et, bien entendu leurs amis belges. — Si vous fréquentez son café-restaurant tenu par M. OBERSON, vous contribuerez à la vie de la Maison Suisse dans l'ambiance du pays.

Le nouveau Comité se compose comme suit

L. Kuhn, Président
A. Heuberger, Secrétaire
A. Guinand, Trésorier
P. Duval
M. Gmur
A. Guibelin
A. Joray

} membres

Cercle Philatélique Suisse de Bruxelles

Président : M. A.F. KRAUSS, av. de la Constitution 49 - 1080 Bruxelles.
Tél. 426.32.57

Il y a plus de trente-cinq ans, quelques philatélistes suisses ont fondé le C.P.S.B. dans le but de favoriser les échanges philatéliques entre nationaux Suisses.

Depuis lors, notre Cercle a continué ses activités et régulièrement à la Maison Suisse, rue Philippe le Bon, 2 à Bruxelles (sauf en juillet et août) se tiennent, à vingt heures, le deuxième vendredi de chaque mois, des séances d'échanges au cours desquelles nos membres peuvent obtenir, entre autres, à des conditions intéressantes, les nouveautés philatéliques de tous les pays d'Europe.

Parmi nos membres, nous comptons de nombreux amis philatélistes belges qui sont venus se joindre à nous et qui ont ainsi l'occasion de passer une agréable soirée dans un cadre suisse.

Union Sportive Suisse de Bruxelles

Président :
M. Viktor WALDISPUHL
Van Parijslaan 4 - 1930 Zaventem
Tél. 720.41.14 (privé) 720.48.40 (bureau)
Fondé en 1926, notre section, qui compte une vingtaine de membres actifs, se donne entièrement à la pratique du football et est affiliée à l'ABSSA-Sports du Samedi. Son comportement en compétition est satisfaisant; elle permet également aux jeunes Suisses en stage à Bruxelles de pouvoir pratiquer leur sport favori. A l'actif de notre club, nous avons le plaisir de signaler à vos lecteurs, que le trophée du Fair-Play nous a été attribué pour la saison 1970-1971.

Pour la saison 1975/1976 notre équipe s'est classée 9^{me} de la 4^{me} division.

Nous demandons à tous les jeunes Suisses épris de football de prendre contact avec notre Président.

Société Suisse de Gymnastique de Bruxelles

Président : M. AMMANN J., rue J. Manne 28 - 1070 Bruxelles.
Tél. 521.91.68

Local du Gymnase : rue du Canal 53 - 1000 Bruxelles (Ecole Communale numéro 20 de la Ville de Bruxelles).

Voici la liste de nos cours :

HOMMES SPORTIFS

Le mardi et le vendredi de 20 à 22 h selon les directives des moniteurs : MM. Mauris et Losfeld.

HOMMES ENTRETIEN

Notamment le mardi de 20 à 20,30 h

SECTION D'ESCRIME

Le mardi de 20,30 à 22 h.
Directeur : M. J. Mondelaers.

SECTION DE VOLLEY-BALL

Le mardi et le vendredi selon les directives des moniteurs.
Douches chaudes et froides.
Admission de jeunes gens à partir de 16 ans.

Cotisations :

100 F par mois : Membres actifs
75 F par an : Membres passifs
125 F par an : Membres protecteurs.

Pour tous renseignements :
Tél. 521.91.68 ou en notre Gymnase.

Société Suisse de tir de Bruxelles

Président :
M. Léo KUHN
avenue d'Huart 157 - 1950 Kraainem
Tir à l'arme de guerre.

Prochaines manifestations :
4.9.76 : tir à 100 m à Heverlee
12.9.76 : tir obligatoire et de campagne à 300 m à Brasschaat
5/6.11.76 : Grümpelschiessen à la Maison Suisse

En Province

Société Suisse d'Anvers

(fondée le 13 juillet 1887)

Président : M. F. BOHNER Frans,
Bironlaan 83 - 2600 Berchem.
Tél. 031./33.66.60.

Réunions : chaque premier mardi du mois à partir de 19 h 30 à l'EUROTEL Copernicuslaan 2000 ANTWERPEN

La société a pour but principal de réunir les Suisses habitant Anvers et la périphérie.

Société Suisse de tir Anvers

Président : M. G. FRETZ, Tolstraat 65 - Antwerpen - Tél. 031/38.77.31.

Activités : de mars à juin et de septembre à novembre 2 séances de tir men-

suelles à 100 m au stand de tir de l'armée belge à Brasschaat Polygoon. Normalement, en mai et en septembre, mise à notre disposition du stand de 300 m pour le tir obligatoire et pour le tir en campagne.

Société Suisse de Charleroi

(fondée en 1893)

Président : A. PILLER
route d'Obourg 79
7000 Mons - Tél. 065/33.40.94

Cette société réunit les compatriotes des provinces de Hainaut et de Namur. Plusieurs manifestations (soupers, soirée de Noël, séances de cinéma, excursions) sont organisées pendant l'année. En outre, la société aide les membres nécessiteux par des colis ou des dons.

Société Suisse de Liège

Société Philanthropique et d'agrément fondée en 1904.

Président :
G. JEANNERET
Résidence Karina
quai de Longdoz 45/072
4020 Liège - Tél. 041/42.24.94

Société suisse de Tir de Liège

Président M. O.A. Borer-Späni
rue du vieux Mayeur 32 4000 Liège
Tél. privé 041/52.23.56 bureau 041/64.17.31
Le tir s'effectue tous les dimanches matin au stand de la plaine de Droixhe, près du Marché Couvert de Liège.

Société Suisse de Verviers

Président : Robert MENG
rue du Palais 145 - 4800 Verviers - Tél. 087/22.31.77

Vice-Président : Rolf Widmer
Bois de Marimont 35 - 4804 Jalhay - Tél. 087/22.08.57

Trésorier : Jean Schimid
Chemin du Joncken 2 - 4800 Verviers
Tél. 087/33.12.68

Secrétaire : Josette Tasquin
Rue des Martyrs 14 - 4800 Verviers
Tél. 087/33.65.66

La Société Suisse de Verviers réunit annuellement tous ses membres pour célébrer la fête nationale du 1er août. Le nouveau comité, élu en septembre 1975, désire mettre sur pied quelques activités pour faciliter les rencontres et maintenir les contacts entre compatriotes. Différents projets sont à l'étude. Madame Albert MERZ, veuve de notre regretté Président, a accepté d'être Présidente d'honneur de notre association.

Cercle Suisse de Luxembourg

Président : M. Jean HAUSER, Avenue de la Porte-Neuve 3, Luxembourg.

Réunions : Le premier vendredi du mois à partir de 18 h au Café Schumann, coin Allée Scheffer-Avenue Pasteur.

Adresse du Cercle : Boîte postale 368, LUXEMBOURG.

**Communiqués -
Sociétés et cercles suisses de Belgique
et du Grand-Duché de Luxembourg.**

**Extraits de l'allocution de
bienvenue du Président de
l'Union Suisse, lors de la Fête
du 1^{er} août.**

Chers Membres de la Communauté
suisse de Belgique,

Vous êtes des privilégiés et vraisemblablement vous l'ignorez. Peut-être ignorez-vous également que dans presque toutes les communautés suisses à l'étranger, même dans les pays les plus lointains, existe un « Courrier Suisse », ou son équivalent. Depuis quelques années, le « Courrier Suisse de Belgique » a fait des progrès remarquables. De l'avis d'une personnalité de notre capitale fédérale, qui s'occupe des « Courriers Suisses » du monde entier, le vôtre, le nôtre est l'un des mieux présentés et son contenu des plus intéressants. La Maison belge EPIC, chargée de sa réalisation, sans oublier M. Pierre-humbert, éditeur-responsable, ont droit à notre reconnaissance à tous. Avec une étonnante constance, une ténacité inébranlable, une foi dans l'avenir incroyable, elle porte véritablement ce « Courrier » à bout de bras, de progrès en progrès, persuadée qu'il sera un jour ce qu'elle souhaite : non seulement le périodique d'informations de Suisse pour les Suisses, mais l'agent, le messager à même de parfaire connaissance et compréhension entre Belges et Suisses. Le « Courrier » est tiré et distribué actuellement à 12.500 exemplaires dont près des 2/3 à tour de rôle, à des Belges. Je demande à tous ceux d'entre vous qui le peuvent de le soutenir, par des abonnements par leur publicité, en en parlant à leurs amis et connaissances, afin d'assurer son avenir et son développement. U.S.

Célébration de la Fête Nationale à Bruxelles

Si, l'an dernier, le ciel nous avait réservé un clair de lune plus beau qu'à Maubeuge, cette année, il a voulu se faire pardonner l'aridité et la chaleur de son soleil. C'est donc par une pluie bien propre à redonner confiance en la future fécondité de notre terre ancestrale que s'est

déroulée notre Fête nationale, célébrée le 31 juillet. Assaillis par le vent, la pluie et le froid, même les plus courageux cherchèrent finalement refuge à l'intérieur du Chalet des Rossignols.

Celui-ci devint ainsi le nid de rossignols le mieux garni, si l'on peut dire. Chacun, souvent avec peine, parvint à trouver un siège. C'est ainsi que cette fameuse « drache nationale » favorisa les rapprochements entre tous les participants et contribua à faire régner une atmosphère agréable. Les apéritifs et les zakouskis généreusement offerts par Monsieur l'Ambassadeur et Madame Hurni, sont un des principaux facteurs de cette chaude ambiance. Les interventions de l'excellent orchestre de M. Hausi Straub, venu spécialement de Bienne avec ses « Ländlerfründe » ont été très appréciées, de même, par un public plus restreint, les danses « pop », des installations remarquables de M. Denayer.

Le très intéressant exposé de M. l'Ambassadeur Hurni, puis la diffusion du message du Président de la Confédération, M. Rudolf Gnägi, rappelant les principaux événements de l'année écoulée, enfin le Cantique Suisse, chanté cette fois par toute l'assemblée, accompagnée par l'Orchestre de M. Straub, remplirent la 1^{re} partie de la soirée.

La seconde fut consacrée à la danse qui n'eut que peu de succès. Mais les amateurs de musique folklorique et de jodeln furent comblés par l'orchestre biennois. C'est pressés autour de M. Straub et de ses « Ländlerfründe » que la plupart des participants, depuis les « encore » jeunes, jusqu'aux plus âgés, ont terminé la soirée, peu après minuit dans une émotion patriotique, à laquelle le Fendant et la Dôle n'étaient pas étrangères. Brg.

Tombola du 1^{er} Août 1976 :

Liste alphabétique des personnes et des firmes qui ont bien voulu offrir des lots et contribuer de façon particulièrement généreuse à la pleine réussite de cette tombola. Les résultats de la vente des billets ont permis à l'UNION SUISSE DE BRUXELLES, qui assument tous les frais d'organisation et de réalisa-

tion de la Fête nationale suisse, de couvrir une partie du déficit.

La Baloise - Beghelin Import - Mesdames Bernheim - Mr. Mme. P. Bizet-Hegelbach - Ets. C. Bolle s.p.r.l. - Mr. & Mme. Bringolf - Brown Boveri - Buhler-Miag s.a. - Mr. Jean Burton - Chemins de fer fédéraux suisse (Marchandise) - S.a. Ciba-Geigy - Mr. & Mme. Desarzens - Emmental S.A. Bruxelles - Guenod Belgium s.a. - Genucci s.a. - La Guilde du Livre - Anc. Ets. Ch. Haerten - Hôtel Atlanta - Kraft/Franco-Suisse - Krautli s.a. - Kredietbank - « Marabout » s.a. - Mercator s.a. - Mincissime (Mme. J.J. Veuve) - Montrex - Naturals s.a. - Nestlé - Office National Suisse du Tourisme - Richard s.a. - Produits Roche - Sandoz s.a. - Sibir Belge s.a. - Mme. A. Stievenard-Dugauquier - Suchard - Ets. Suter s.p.r.l. - Swissair - Ultimo Watch - Mme von Wjll-Wander s.a. - Assurances « Winterthur » - Ziegler s.p.r.l. - Zurich Cie. d'Assurances

Dons en espèces :

M. AMMANN - AUTOPHON S.A.
- Melle Collet - Mme Sevrins-Mägli

**Union Suisse de Bruxelles
Programme des prochaines
manifestations**

Le Comité de l'Union Suisse vous présente son programme de manifestations pour le deuxième semestre de 1976 (nos membres recevront, au moment opportun, des précisions et tous les détails concernant ces manifestations) :

24 SEPTEMBRE

Dîner de rentrée à la Maison Suisse, suivi de la projection de 2 films (production Berguer), sonores, couleurs : 1. Morat en fête

2. Fantaisies bruxelloises

17 OCTOBRE

Visite de châteaux dans les Ardennes, aux somptueuses couleurs automnales, déjeuner de saison, en cours de route.

20 OCTOBRE

Conférence sur les automates du musée de la Chaux-de-Fonds par Monsieur JOBIN avec projection d'un film couleur sonore.

27 NOVEMBRE

Le loto traditionnel, avec toutes la séduction de ses prix de haute gastronomie !

12 DECEMBRE

Fête de Noël pour les familles et tous les membres et amis de l'Union Suisse.

Communiqué de la Société Suisse de Gymnastique de Bruxelles

VITA-PARCOURS

Nous avons le plaisir de vous faire savoir qu'il existe au Stade Fallon à Woluwé St. Lambert un parcours doté par la Cie d'Assurances Suiss « Vita ». Nous nous y réunissons tous les samedis à 9 heures à partir du mois de Septembre (sauf en cas de mauvais temps) au parking devant l'entrée du Stade.

Les exercices peuvent être exécutés par tout le monde, même en famille. Durée du parcours environ 1 heure. Equipement conseillé: Training et chaussures de basket.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez prendre contact avec le Président.

L'équipe de football
« Union sportive suisse »
fêtera cette année son 50^{me}
anniversaire de fondation.



A cette occasion seront
organisées diverses
manifestations dont de
plus amples détails vous
seront communiqués dans
le prochain numéro
d'octobre.

Fête du 1^{er} août 1976 de la Société Suisse de Liège.

La célébration de la fête du 1^{er} août est toujours un succès de participation et d'ambiance familiale à la Société Suisse de Liège.

Dans ce décor champêtre rehaussé par les lampions du pays, tous les assistants arboraient fièrement l'insigne du 1^{er} août.

Sans grand orchestre, mais avec la belle installation de stéréo de notre jeune ami Mark Lander, les chants, l'accordéon et les vocalises de Madame Donatz, ce fut une soirée bien Suisse et fort agréable.

Avant de servir le banquet, le Président Jeanneret souhaila la bienvenue à tous et la soirée se termina par une sauterie intime et une petite loterie pour répartir les magnifiques photos et calendriers suisses en couleurs de Mr. Lander d'Eupen.

G.J.

La Fête Nationale Suisse au Grand-Duché de Luxembourg.

Que ce soit à 100 ou à 1.000 km de la mère-patrie, la rencontre de quelques Suisses est toujours une petite fête... Qu'importe donc si cette année la Fête Nationale a été célébrée le 30 juillet 1976 au lieu du 1^{er} août traditionnel!

Le Cercle Suisse au Luxembourg a pour habitude de chercher chaque fois un autre cadre à cette manifestation et avait choisi cette année le Novotel, à Luxembourg; dès 19 h 30, quelque 180 ressortissants suisses et amis de la Suisse se sont retrouvés sur la terrasse encore ensoleillée pour y prendre l'apéritif offert par M. l'Ambassadeur et Madame Pierre Thévenaz, à qui nous exprimons notre gratitude. Si la présence de M. l'Ambassadeur Thévenaz, de M. le Secrétaire d'ambassade Billieux et de M. le Consul Rossi — accompagnés de leur épouse — conférait un caractère officiel à l'événement, c'était aussi un gage d'entente harmonieuse entre les représentants de nos autorités fédérales et les émigrés que nous sommes.

Heure privilégiée où l'on a retrouvé des amis et fait de nouvelles connaissances, où les souvenirs évoqués et la joie d'être ensemble ont supplanté tous les soucis de la vie quotidienne et professionnelle.

Merci aux quatre grandes banques suisses établies à Luxembourg d'avoir fait au Cercle Suisse un don généreux permettant de supporter en grande partie les frais d'un repas froid servi dans une salle que l'amitié, l'émotion peut-être, la gaieté, ne tardèrent pas à réchauffer. Il est vrai que l'orchestre Hans Straub, de Bienne, n'a pas ménagé sa peine pour emplir nos oreilles des refrains de « chez nous ».

A l'issue du dîner, M. Hauser, président du Cercle Suisse, salua les participants en leur souhaitant une agréable soirée, puis céda sa place à l'enregistreur qui nous transmit l'allocution du Président de la Confédération aux Suisses de l'étranger, écoutée avec attention. Prenant ensuite la parole, M. l'Ambassadeur Thévenaz rappela d'abord que la Suisse est sujette aux contre-coups des secousses politiques et économiques qui atteignent l'Eu-

rope. Il souligna la volonté d'existence qui prédomine dans notre patrie, au-delà de quelques divergences locales ou circonstancielles et nous donne la capacité de résistance et d'adaptation aux événements. La maîtrise de soi, exigeant discipline et conviction fermes, que s'impose le Conseil fédéral, devrait aussi être celle des Suisses de l'étranger lorsqu'ils jugent des problèmes de la patrie. Puis ce furent les hymnes nationaux suisses et luxembourgeois, et si à cet instant il n'y avait pas de feux sur les montagnes, il y en avait dans nos cœurs et peut-être dans quelques yeux humides.

A cette courte partie officielle succéda le plaisir de valses champêtres et de polkas que l'on préfère en ce soir de fête aux rythmes qui ne sont pas du terroir.

Soirée réussie, où l'on aurait cependant voulu voir davantage de « couleurs locales », car le seul port de l'insigne du 1^{er} août ne témoigne pas de nos origines... qu'on y pense l'année prochaine!

M.J.